



## **Lettre d'informations 14 décembre 2020** **Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Information – Mairie**

La mairie de Bagnols sera fermée au public du mercredi 23 décembre midi au lundi 4 janvier 2021 matin.

Pendant cette période, les services de la mairie pourront être contactés en adressant un message à [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net), les boîtes aux lettres électronique et postale seront régulièrement relevées. En cas d'urgence, le maire sera joignable au 04 74 71 61 42.

### **Évolution des restrictions liées à la situation sanitaire**

Dès le 15 décembre, tous les déplacements en journée sont autorisés sans attestation, y compris les déplacements interrégionaux.

**Un couvre-feu est instauré de 20h à 6h à l'exception du 24 décembre 2020.** À partir du 15 décembre, il ne sera pas autorisé de se déplacer de 20h à 6h sauf dérogations limitées et sur présentation d'une attestation. Des exemplaires de [l'attestation pour ces déplacements dérogatoires](#) seront déposés dans le point-info de la commune (ancienne cabine téléphonique).

Les établissements recevant du public (cinémas, théâtres, salles de spectacle, enceintes sportives, musées...) restent fermés au moins jusqu'au 7 janvier 2021.

La pratique du sport en intérieur est autorisée pour les mineurs à partir du 15 décembre, à l'exception des sports de contact. L'ensemble des nouvelles mesures pour le sport est disponible sur [le site du Ministère des Sports](#).

### **Information - Archives anciennes de la commune**

Une équipe des Archives départementales et métropolitaines est venue prendre en charge les archives anciennes de la commune jeudi 10 décembre 2020.

Le dépôt des archives anciennes est obligatoire pour les communes de moins de 2000 habitants (art. L. 212-11 du Code du patrimoine) et concerne les registres d'état civil de plus de 120 ans ainsi que tout document de plus de 50 ans (y compris les registres de délibérations du conseil municipal, les registres

d'arrêtés du maire et les registres de délibérations du bureau de bienfaisance/CCAS).

Les archives vont être classées, conditionnées et conservées aux Archives départementales, elles feront l'objet d'une campagne de numérisation et à terme d'une mise en ligne sur [le site internet des Archives départementales](#). La mairie a également demandé de disposer d'une copie numérique pour consultation sur place.

### **Rappel - Collecte solidaire**

La mairie de Bagnols s'associe à la collecte solidaire organisée par le P'tit coup de pousses (Cap Générations).

Des dons (aliments, produits d'hygiène et d'entretien...) peuvent être déposés dans les cartons situés dans le hall de la mairie lundi 14 décembre matin, mardi 15 décembre toute la journée et mercredi 16 décembre matin. Ils seront ensuite distribués localement par l'épicerie solidaire Le P'tit coup de pousses.

### **Campagne de dépistage COVID-19**

Les communes du canton de Val d'Oingt accueilleront un centre de test dans le cadre de [la campagne de dépistage de COVID-19 organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

**Où ?** Salle des fêtes du Bois d'Oingt, 242 rue de la Petite Gare 69620 Val d'Oingt

**Quand ?** Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 décembre 2020 de 9h00 à 18h30.

**Comment ?** Ouvert à tous, selon le protocole sanitaire de la Région. Apporter sa carte d'identité, sa carte vitale (ou attestation de sécurité sociale) et un stylo personnel, porter un masque.

Le test est gratuit, il s'agit d'un test rapide antigénique par prélèvement nasopharyngé (dans le nez). Le résultat est connu dans les 30 min après le prélèvement.

Les personnes souhaitant se faire tester se présentent à l'entrée de la salle des fêtes aux dates et horaires mentionnés plus haut. Elles doivent prévoir de rester sur place environ 45 min à partir de leur prise en charge par le personnel de santé (hors temps d'attente). Aucune inscription ni prise de rendez-vous n'est possible à l'avance.

Les personnes ayant des symptômes depuis plus de 4 jours ou les personnes reconnues comme cas contact ne pourront pas être testées dans le cadre de cette opération et sont invitées à contacter leur médecin généraliste.

### **Don du sang à Val d'Oingt – Mercredi 23 décembre 2020**

[L'Établissement Français du Sang](#) organise une collecte de sang mercredi 23 décembre à la salle des fêtes du Bois d'Oingt (242 rue de la Petite Gare 69620 Val d'Oingt) de 15h30 à 19h00. Il est demandé de se munir d'une pièce d'identité et de ne pas venir à jeun. [Prise de rendez-vous possible en cliquant sur ce lien !](#)

### **Information - Annulation consultation AGRI METHA GONES**

L'exploitant a fait savoir à la Préfecture qu'il retire définitivement son projet de méthanisation sur la commune de Lentilly.

### **CCBPD**

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) se tiendra le mercredi 16 décembre 2020.

L'action des différents pôles y sera présentée ainsi que les projets en cours, notamment les contrats territoriaux de Relance et de Transition écologique (CRTE).

### **Visioconférence “Développer les énergies vertes sur mon territoire : testez vos connaissances et passez à l'action”**

Une visio-conférence organisée par l'espace Info-Énergie Rhône-Métropole de Lyon, avec la participation de Cévidorées, se tiendra lundi 14 décembre 2020 de 18h30 à 19h15 :

- L'électricité verte, c'est quoi ?
- Le solaire photovoltaïque, c'est rentable ? Ça se recycle ?
- Comment contribuer aux énergies renouvelables localement ?

[Événement gratuit sur inscription.](#)